

Estavayer-le-Lac



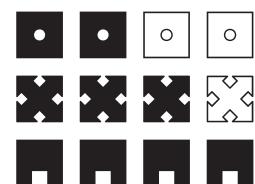
Commune d'Estavayer, district de la Broye, canton de Fribourg



Photo aérienne david&kathrin, 2023, © OFC Berne



Petite cité médiévale implantée sur un balcon dominant le lac de Neuchâtel, Estavayer-le-Lac se distingue au loin par sa silhouette caractéristique, magnifiée par les tours élancées du château de Chenaux et l'imposant clocher flanqué d'échauguettes de la collégiale Saint-Laurent. Délimitant une ville intra-muros qui s'est développée par étapes entre les XIII^e et XIV^e siècles, l'enceinte urbaine hérissée de tours contribue à l'importance nationale du site, de même que l'imposante bâtisse seigneuriale fortifiée qui constitue l'un des plus éloquents exemples d'art militaire du canton de Fribourg. L'importance nationale résulte également de la structure complexe du bourg : ville haute caractérisée par l'imbrication de plusieurs faubourgs à l'intérieur de ce carcan médiéval et ville basse dont l'implantation rappelle l'ancien rivage et la vocation portuaire passée. L'association des styles – gothique tardif, baroque, voire néoclassicisme – à l'intérieur de la vieille ville trouve un écho hors les murs avec de beaux ensembles historicistes, résidentiels et communautaires, caractéristiques de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'intérieur DFI
Office fédéral de la culture OFC



De plus amples informations sont disponibles sous map.geo.admin.ch. La documentation photographique complète est uniquement accessible en ligne.

Légende des éléments graphiques

Inventaire

Catégorie d'agglomération



Ville



Village urbanisé



Hameau



Petite ville, bourg



Village



Cas particulier

Site construit

Qualités

Qualités de situation

Valeur topographique et degré d'urbanisation du site

Qualités spatiales

Valeur spatiale intrinsèque à chaque partie de site et intensité des relations spatiales entre les différentes parties de site

Qualités historico-architecturales

Valeur historico-architecturale des différentes parties de site et lisibilité des phases de croissance du site

Classification



Qualités exceptionnelles



Hautes qualités



Certaines qualités



Pas de qualités particulières

Partie de site

Qualités

Qualités spatiales

Intensité de la cohésion spatiale à l'intérieur du tissu bâti et des espaces verts aménagés

Qualités historico-architecturales

Degré de spécificité régionale et historique du tissu bâti et des espaces verts aménagés

Classification



Qualités exceptionnelles



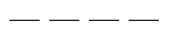
Hautes qualités



Certaines qualités



Pas de qualités particulières



Qualités non-évaluées

Objectif de sauvegarde

Objectif de sauvegarde A

Sauvegarde de la substance
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Objectif de sauvegarde B

Sauvegarde de la structure

Objectif de sauvegarde C

Sauvegarde du caractère

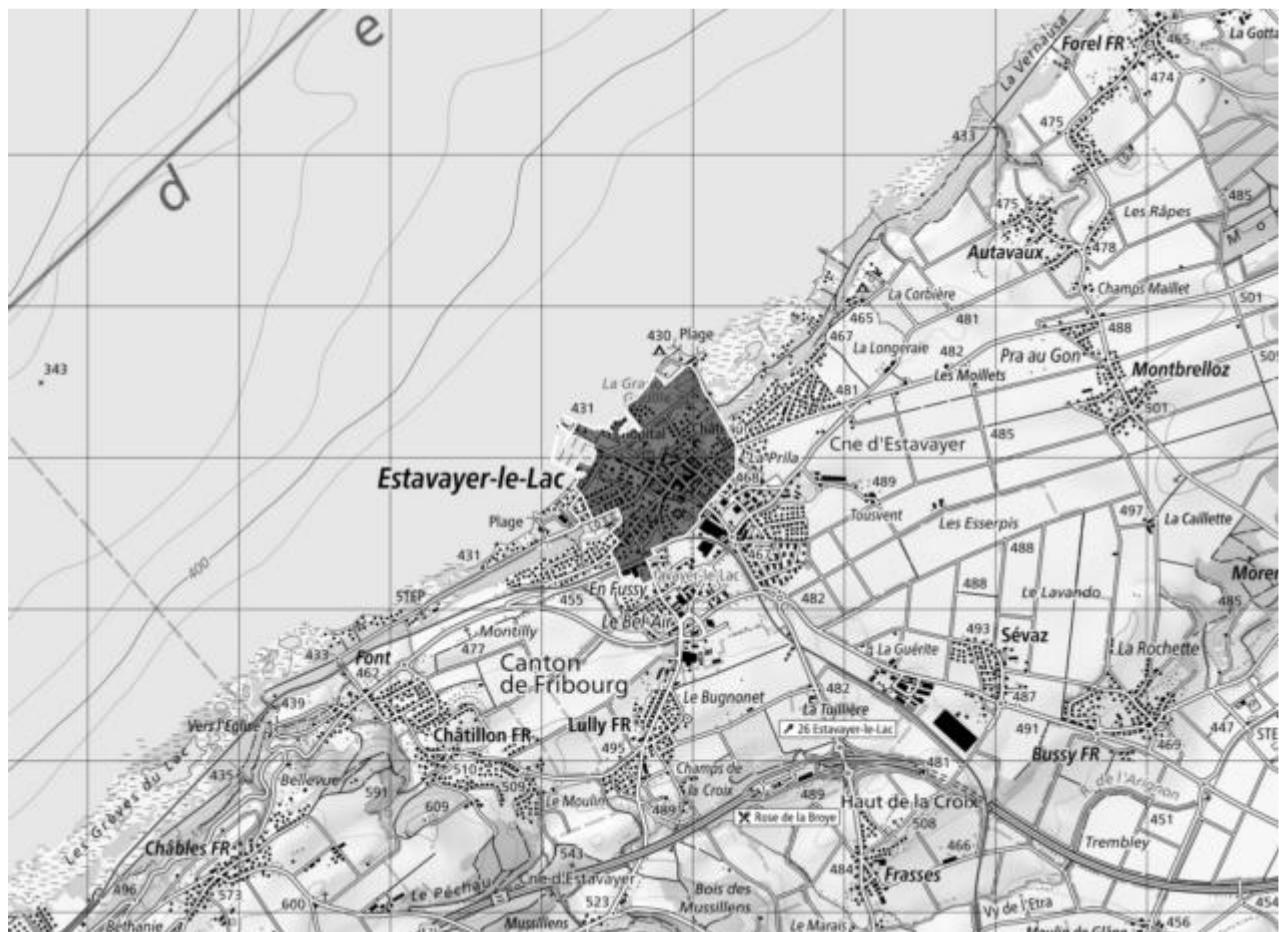
Partie de site sensible

Observation

Façonne la partie de site

Se différencie du reste de la partie de site

Affecte la partie de site



Base : carte nationale 1:50 000, 2020

Qualification

Qualités de situation



Certaines qualités de situation en raison de l'emplacement du bourg sur un plateau dominant le lac de Neuchâtel. Grand effet de silhouette caractérisé par les tours élancées du château de Chenaux et l'imposant clocher flanqué d'échauguettes de la collégiale Saint-Laurent. Qualification moyenne toutefois en raison de développements résidentiels tous azimuts, venant par endroits sensiblement entamer la silhouette emblématique du bourg, voire parfois briser toute interaction visuelle entre l'extérieur et le noyau urbain historique.

Qualités spatiales



Hautes qualités spatiales justifiées par la remarquable homogénéité spatiale de la vieille ville. Qualités étroitement liées à la topographie particulière du site : large terrasse molassique dominant les rives, ainsi que quelques éminences reconnues en leur temps pour leur vocation défensive ; remarquable échelonnement de l'implantation du bâti dans le site, mis en exergue par les terrassements et les murs de soutènement façonnant particulièrement les espaces-rues. Qualités justifiées également par la trame serrée du bâti en contraste frappant avec quelques dilatations spatiales accueillant, à l'intérieur des îlots ou au pied des courtines, de vastes

jardins. Mention particulière pour les espaces verts autour du bâti historique qui, bien qu'en partie diminués ces dernières années, contribuent généreusement à la majestueuse entrée de ville depuis la route de Payerne et mettent en valeur le front de la ville haute et le château de Chenaux du côté du lac.

Qualités historico-architecturales



Qualités historico-architecturales exceptionnelles justifiées par la vieille ville médiévale, témoignant de l'intégration aux XIII^e et XIV^e siècles de plusieurs faubourgs aux caractéristiques propres à l'intérieur d'une enceinte conservée sur une large partie de son périmètre. Homogénéité tout à fait exemplaire de la substance urbaine d'origine médiévale, marquée par des façades remontant essentiellement aux XVIII^e et XIX^e siècles ; nombreux édifices de grande valeur, avec la collégiale Saint-Laurent, le couvent des Dominicaines, la chapelle de Rive, ou la maison des Sires, ainsi que, extra-muros, plusieurs bâtiments d'inspiration historiciste, anciens pensionnats, hôtels et villas caractéristiques du début du XX^e siècle. Qualités justifiées également par le château de Chenaux, seul château conservé des coseigneurs d'Estavayer, dont le système défensif remontant entre les XIII^e et XV^e siècles demeure un remarquable témoin de l'art militaire médiéval en Suisse.

Développement de l'agglomération

Un premier château trônaît déjà au XII^e siècle sur la motte qui en a conservé le nom, Motte-Châtel. À la suite de divisions successives, les coseigneurs n'érigèrent pas moins de quatre forteresses, administrant en commun le petit bourg mentionné pour la première fois en 1230. Plusieurs faubourgs furent par la suite intégrés à l'intérieur de l'enceinte urbaine. La mainmise savoyarde, entamée au lendemain des guerres de Bourgogne, fut consommée après la conquête du Pays de Vaud, les Fribourgeois faisant d'Estavayer le centre d'un bailliage. La petite ville, devenue chef-lieu du district de la Broye en 1848, vit sa situation à fleur d'eau métamorphosée après la première correction des eaux du Jura et l'abaissement du niveau du lac de plus de deux mètres en 1879. L'arrivée dans ces mêmes années du chemin de fer reliant Estavayer à Fribourg et Yverdon marqua l'amorce des premiers développements urbains extra-muros, demeurés modestes et auxquels succéderont dès le milieu du XX^e siècle de vastes tapis de maisons individuelles jusque sous l'enceinte médiévale. En 2017, Estavayer-le-Lac fusionna avec six autres communes de la Broye pour former la nouvelle commune d'Estavayer avec une population résidente de 9988 habitants en 2020.

Des fouilles sur la Motte-Châtel ont mis au jour une lamelle en silex remontant probablement au Mésolithique, plus ancien objet découvert dans la région. Dégagés au même endroit, des tessons de céramique datant de l'âge du Bronze témoignent de l'attrait exercé au cours des temps par cet éperon rocheux dominant la rive sud-est du lac de Neuchâtel et les restes de plusieurs villages d'éleveurs-agriculteurs du Bronze final ont livré un matériel particulièrement riche. Un poignard en fer, datant de peu avant le milieu du premier millénaire, constitue le précieux témoin d'une offrande de la période hallstattienne. Les hauteurs de la Motte-Châtel accueillirent vraisemblablement un habitat continu entre l'âge du Fer et l'époque romaine. Alors qu'une route vers Payerne est attestée à cette époque, de nombreuses monnaies romaines indiquent l'existence d'un port dans cette contrée proche d'Avenches, la capitale des Helvètes.

Les coseigneurs d'Estavayer

L'étymologie d'Estavayer demeure à ce jour énigmatique. En dépit d'une légende attribuant la fondation de la ville à un chef vandale du nom de Stavius, le Haut Moyen Âge staviageois n'est documenté ni par les sources, ni par des trouvailles archéologiques. Les formes « Stavaiel » ou « Estavaiel » apparaissent au XII^e siècle, à une époque où les Estavayer, attestés à la fin du X^e siècle, avaient déjà édifié un premier

château sur l'éminence de la Motte-Châtel. D'abord vassaux de l'évêque de Lausanne, les coseigneurs – la seigneurie avait été divisée autour de 1240 entre Guillaume I et son frère Renaud II – devinrent l'un après l'autre vassaux du comte de Savoie au milieu du XIII^e siècle. La scission du pouvoir politique au sein des Estavayer mena à l'aménagement de l'éminence surplombant le lac : une deuxième maison forte (sans doute restée inachevée) prit place plus au nord du donjon de Motte-Châtel. Peu après, une nouvelle division entre les fils de Renaud II fit passer à trois le nombre de coseigneurs administrant en commun le « burgum » – cité pour la première fois en 1241 –, qui s'était développé à l'est du « castrum », mentionné dans un document de 1230. Les deux premières maisons fortes furent vraisemblablement abandonnées avant la fin du XIII^e siècle, lorsque le château de la dynastie des Estavayer-Chenaux et celui de Renaud V d'Estavayer – qui deviendra le château de Savoie – furent érigés de manière antagoniste, respectivement au nord et au sud du bourg.

À l'arrivée des Dominicaines en 1317, les faubourgs de Chavannes et d'Outrepont, mentionnés pour la première fois dans les années 1310-1320, étaient déjà constitués, l'un au sud-est sur la route de Payerne, l'autre au sud-ouest, réunissant moulins, tanneries et autres activités proto-industrielles au fil du ruisseau des Moulins. En 1338, faisant l'objet d'une convention entre les bourgeois et les coseigneurs d'Estavayer, la planification du quartier de la Bâtiaz autour de trois rues parallèles compléta un premier faubourg éponyme développé entre la ville ancienne et le château de Chenaux. Contrairement à la période moderne, ce faubourg n'était pas occupé uniquement par des granges et des étables et son caractère résidentiel originel est sans doute à mettre en relation avec l'abandon et la démolition de plusieurs maisons sises dans la campagne environnante. L'ensemble de ces faubourgs fut fortifié entre le XIII^e et le début du XIV^e siècle. Au spirituel, Estavayer faisait partie du décanat d'Avenches, qui dépendait lui-même du diocèse de Lausanne. Sur les fondations d'un premier bâtiment d'époque romane dont la datation précise fait débat, un nouvel édifice fut érigé dès 1379, désigné au cours du temps comme « collégiale » Saint-Laurent bien que dans les faits la communauté ne forme pas un chapitre collégial.

En contrebas de la Motte-Châtel et de la place de Moudon, la ville basse se développa probablement à partir de la fin du XIII^e siècle, en lien avec la pêche et le transport lacustre : au nord, le quartier de Petite Rive est mentionné une première fois en 1334, au sud, le quartier de Grande Rive en 1360. Plusieurs ports – dans les faits le plus souvent des grèves

autorisant le déchargement des marchandises des barques – s'échelonnaient le long d'un rivage ponctué de quelques entrepôts et d'un bâti modeste. Une tuilerie fut en fonction au tournant des XV^e et XVI^e siècles dans la zone du Grand Port, non loin de l'actuelle porte de Thiolleyres, dont la première mention remonte à 1372. L'enceinte de cette ville basse, plus tardive que celle de la ville haute, ne résulte pas d'une construction d'un seul tenant. Les quelques archères murées de la maison de Pontherose peuvent être un indice de la vocation défensive de certains secteurs – dans ce cas non loin d'une ancienne porte située face au lac et aujourd'hui disparue – avant que l'ensemble du quartier ne soit, vraisemblablement dans la première moitié du XV^e siècle, entièrement intégré à l'intérieur des fortifications.

Des Savoie au baillage fribourgeois

La branche cadette de la famille d'Estavayer fut contrainte de céder son château et ses droits en 1349 à la veuve de Louis II de Savoie, Isabelle de Châlon, qui accorda des franchises à la cité ; la tenue d'un marché est attestée l'année suivante. La mainmise savoyarde se renforça durant la première moitié du XV^e siècle, sous le comte Amédée VIII – devenu duc en 1416 – et dont le demi-frère, Humbert le Bâtard, devint en 1421 coseigneur d'Estavayer. Ce dernier acquit en 1432, à travers la seigneurie éponyme, le château de Chenaux qu'il entreprit de réhabiliter et de transformer. Mais ne pouvant encore s'y installer, il lui préféra une maison du faubourg de Chavannes. Si la seigneurie de Chenaux revint en 1454 aux Estavayer, leurs difficultés financières furent telles qu'ils durent emprunter à l'hôpital de Fribourg en hypothéquant leur château. C'est pourquoi au lendemain des guerres de Bourgogne – en 1475 la petite ville alliée de Charles le Téméraire fut prise par les Confédérés –, Fribourg retint le château de Chenaux incendié, se chargea des réparations et y plaça dès 1488 un châtelain. La maison de Savoie parvint toutefois à se maintenir dans la cité jusqu'en 1536, lorsqu'après la conquête du Pays de Vaud, leur coseigneurie revint à Fribourg, qui fit du château de Chenaux le lieu de résidence du bailli, également avoyer de la ville. Du château de Savoie alors en ruine, seules les courtines et la tour d'angle furent maintenues, intégrées à l'enceinte urbaine. La dernière part de la coseigneurie en mains des Estavayer – qui résidaient alors dans la Maison des Sires non loin de l'actuelle place de Moudon – passa à Fribourg à la mort de Laurent I^{er} en 1632 qui n'avait laissé aucun descendant.

Estavayer, dont le port servait de lieu de transbordement, était une étape sur la route du sel qui, des mines de Salins en Franche-Comté gagnait – au moins depuis le XIV^e siècle mais sans doute antérieurement – Payerne puis Fribourg. Ce commerce était capital pour Fribourg, qui fit construire en 1527 et 1570 des magasins à sel et établit un monopole sur ce produit à partir du milieu du siècle suivant. Les cultures fourragère et céréalière occupaient égale-

ment une place de choix dans l'économie locale. Une importante fabrique d'indiennes fut en activité dans le dernier tiers du XVIII^e siècle.

Nouvelles Constitutions et correction des eaux du Jura

Après l'éphémère République helvétique en 1798, puis la période de la Médiation, une nouvelle Constitution adoptée en 1814 marqua le retour d'un régime empreint des idéaux d'Ancien Régime dans le canton de Fribourg. Estavayer-le-Lac devint chef-lieu du district du même nom en 1831, puis du district de la Broye en 1848. La nouvelle Constitution fit souffler à cette date un vent radical sur le canton.

Les trois premiers quarts du XIX^e siècle furent modestes du point de vue du développement urbain, la ville, limitée par le lac et l'enceinte, conservant la structure et l'emprise qui étaient les siennes depuis des siècles. S'inscrivant dans la continuité, les Staviacois s'attachèrent à remettre au goût du jour nombre d'élévations de l'ancien bourg, le style baroque cédant la place à une grammaire plus néoclassique. Quelques constructions nouvelles vinrent agrémenter le bourg, comme la petite grenette au début des années 1820 servant de lieu de réunion au Conseil communal, le bazar à front de Grand-Rue à peu près à la même époque, ou encore les entrepôts marchands du quartier de Rive en lien avec l'importance des voies de commerce lacustre.

Hors les murs, après la désaffection des cimetières intra-muros situés à côté de la collégiale et sur l'actuelle place Saint-Claude, le nouveau cimetière s'étendit par étapes au sud du quartier d'Outrepont, avant que la mise en service de la nouvelle route de Font et d'Yverdon en 1838 ne lui impose sa délimitation actuelle. Le développement de la navigation à vapeur sur le lac de Neuchâtel, dès 1826, nécessita l'aménagement d'un port. Ce dernier fut finalement construit en 1857, dans le contexte du choix du tracé d'un axe ferroviaire reliant Berne à Lausanne via Fribourg, prétextant de ce fait le district de la Broye. Mais les jours du nouveau port furent comptés, la première correction des eaux du Jura et l'abaissement du niveau du lac de plus de deux mètres en 1879, le rendit dès lors caduc. L'ancienne situation à fleur d'eau s'en retrouva métamorphosée, laissant place à un vaste espace plan au bout duquel furent construits au début des années 1890 les deux môle incurvés du nouveau débarcadère.

Le chemin de fer, le réseau viaire et l'extension urbaine

Prolongeant un premier tronçon mis en service en 1876 entre Fribourg et Payerne, la ligne ferroviaire relia dès 1877 le chef-lieu cantonal à Yverdon, via Estavayer-le-Lac. Le tracé évita l'agglomération en décrivant un large coude à 90 degrés, reléguant le bâtiment des voyageurs et le buffet de la gare voisin à plusieurs centaines de mètres de la ville, encore presque exclusivement intra-muros. L'arrivée du

train donna l'impulsion au développement urbain, dont la phase embryonnaire est visible sur la première édition de la carte Siegfried de 1889. Détaché du tissu historique, un petit quartier de la gare comprenant une demi-douzaine de bâtiments se tient en avant-poste au sud-ouest de la vieille ville. Bien mis en évidence à travers des campagnes presque vierges de constructions, trois axes quittent de manière quasi orthogonale la vieille ville, via la porte du Camus en direction de Grandcour au nord-est, via la porte des Dominicaines en direction de Payerne au sud-est et via le quartier d'Outrepont, dont la porte avait été démolie en 1838, en direction de Font et Yverdon au sud-ouest.



Carte Siegfried 1 : 25 000, 1889

1889 marqua également le début des travaux de percement de la route Neuve, axe reliant en droite ligne la ville haute au port. Partant de l'actuelle place des Bastians, qui hébergeait jusqu'à la fin du XIX^e siècle le bâtiment de l'ancien hôpital et les nouvelles boucheries de 1835, puis dès 1901 le bâtiment de la poste, elle descendait vers le quartier de Rive, non loin de l'ancien pensionnat des Jésuites des années 1820, aménagé dès 1882 en hospice de district. La création de cette route, alors unique atteinte majeure au plan médiéval de la cité, entraîna la condamnation d'une dizaine de maisons.

Axée sur la route d'Yverdon, la première extension urbaine se développa entre le bourg médiéval et la gare, présentant un langage historicisant, classique ou Heimatstil, caractéristique de l'époque. Une nouvelle école pour les filles et un casino-théâtre visèrent également à satisfaire les besoins d'une population en pleine croissance. La ville, qui comptait 1323 habitants en 1850, en dénombrait en effet 2125 en 1920. Misant sur la situation géographique de la petite ville, deux luxueux hôtels s'établirent à cette époque à proximité de la gare, mais furent toutefois rapidement contraints de fermer leurs portes.

Plus à l'est, dans le parc faisant face aux anciennes courtines du château de Savoie, un pensionnat géré par les Sœurs d'Ingenbohl accueillit dès 1905 des élèves participant à la renommée, notamment en Suisse alémanique, des établissements d'internat staviacois. Dans la lancée, l'institut Stavia racheta en 1908 et 1924 les deux hôtels précédemment mentionnés, marquant durant tout le XX^e siècle le secteur de son empreinte.

Le XX^e siècle

La population tirait autrefois la majeure partie de ses ressources de l'agriculture et de l'élevage et le secteur primaire conserva au début du XX^e siècle une grande importance, ce dont témoignent les dépôts de la Société broyarde d'agriculture, l'important moulin agricole de 1925 et le silo de 1933, tous bordant pour des questions logistiques l'espace au sud du faisceau de voies ferrées. Le commerce et l'industrie prirent toutefois leur essor avec notamment, toujours dans le secteur de la gare, les ateliers de mécanique et de machine agricole Vogel-Müller de 1911 et l'usine de charnières Charmag datant des années 1930. Le « Dictionnaire géographique de la Suisse » signalait par ailleurs au début du XX^e siècle une fabrique de cigares et de tabac, la fonderie de cloches Arnoux, des ateliers de ferronnerie et de taille de la pierre, plusieurs scieries, ainsi qu'une imprimerie. En 1956, l'implantation de la fabrique des Conserves Estavayer SA marqua un tournant décisif dans l'économie staviaise : d'abord consacrée à la mise en boîte de légumes et de confiture, l'entreprise devint une importante laiterie industrielle, rebaptisée Estavayer Lait SA en 1998.

La vocation séculaire d'une partie de la vieille ville – avant tout les faubourgs de la Bâtiaz, de Chavannes et d'Outrepont – à héberger des activités agricoles, mais aussi de petites industries perdura jusqu'au XX^e siècle. L'hygiénisme hérité du XIX^e siècle requiert toutefois de manière toujours plus insistante le transfert de ces activités hors les murs, même si la plupart des granges signalées dans le quartier de la Bâtiaz sur le plan de dîme de 1746 gardèrent leur fonction initiale jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Quelques nouveaux bâtiments vinrent s'insérer dans le tissu existant, comme le temple érigé en 1937 sur une terrasse correspondant en partie à l'ancien Clos d'Outrepont et témoignant de l'importante communauté de protestants émigrés présente à Estavayer au début du siècle et de la vague de construction d'édifices religieux dans les années 1920 et 1930 dans le canton de Fribourg.

Plusieurs nouveaux quartiers commencèrent, dès le milieu du XX^e siècle, à se développer aux abords directs de la vieille ville et du château de Chenaux. Composés de quelques immeubles locatifs mais surtout de maisons individuelles, ces implantations à l'origine dispersées ne tardèrent pas à former de véritables tapis résidentiels prenant place jusque sous l'enceinte médiévale. À l'intérieur des murs, les

multiples changements d'affectation entraînèrent des transformations particulièrement sensibles sur certains tronçons. Mais les atteintes portées à la substance historique ne se limitèrent pas à des transformations et plusieurs édifices furent démolis, remplacés par des immeubles locatifs brisant l'unité du parcellaire médiéval ainsi que la volumétrie et la matérialité des alignements bâties adjacents. Plusieurs bâtiments furent également transformés ou entièrement réédifiés dans un style faussement vernaculaire : corps en pastiche accolé en 1977 au bâtiment des nouvelles boucheries des années 1830, commerces et bureaux se substituant au début des années 1980 aux anciennes granges des Dominicaines. Dans l'air du temps, le ruisseau des Moulins fut canalisé et enterré.

L'importante émigration du début du XX^e siècle dans le canton de Fribourg se lit également dans la baisse démographique que connut la ville durant ces décennies. Après avoir chuté à 2021 habitants en 1930, la population staviacoise progressa lentement au cours du siècle, entraînant des développements résidentiels croissants, pour parvenir à 4437 en 2000. Une première fusion en 2012 avec la commune de Font porta le nombre d'habitants à 6311 à la fin 2015.

En 2017, Estavayer-le-Lac fusionna avec Bussy, Morrens, Murist, Rueyres-les-Prés, Vernay et Vuissens pour former la nouvelle commune d'Estavayer avec une population résidente de 9988 habitants en 2020.



Carte nationale 1 : 25 000, 2020

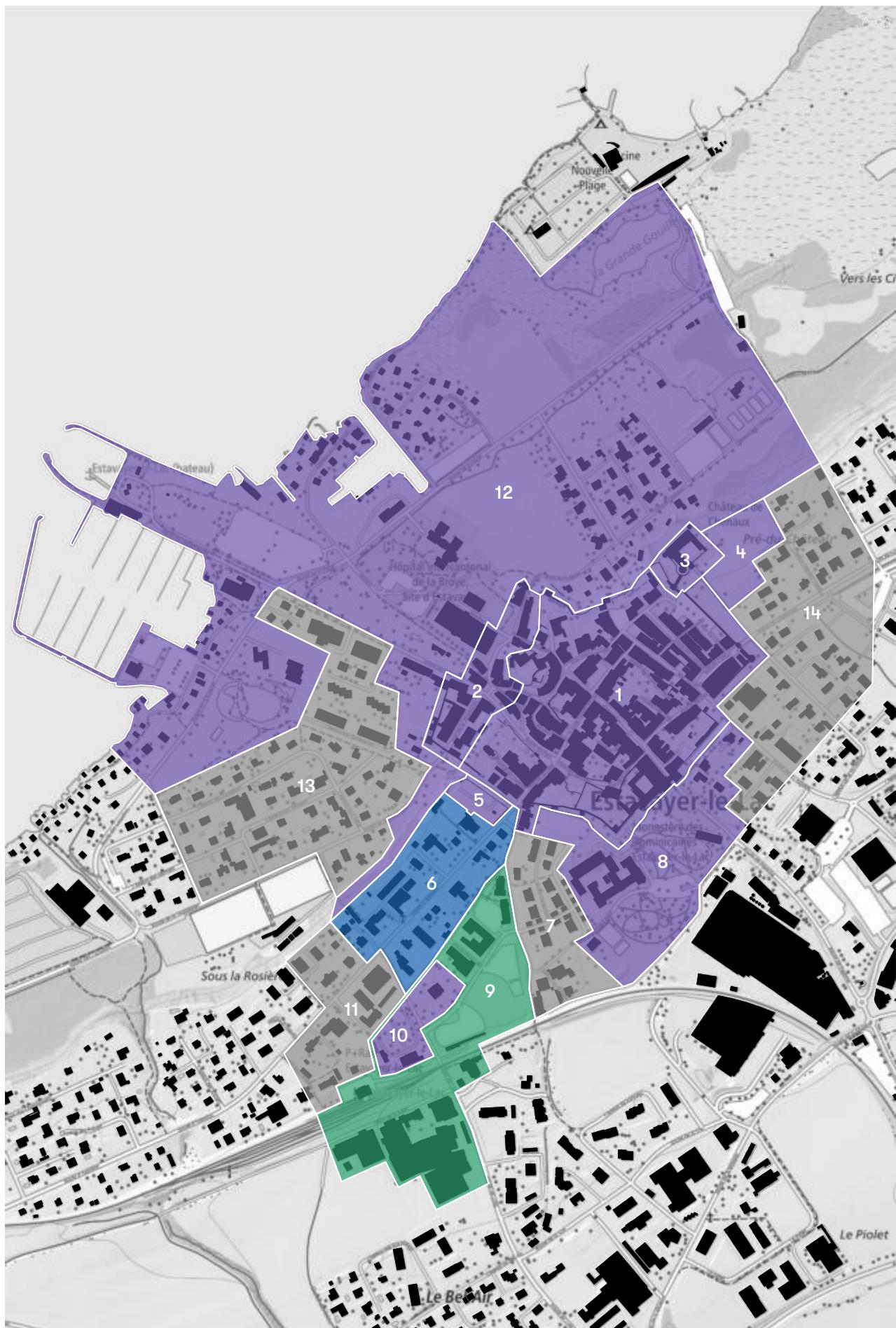
Le site actuel

Estavayer-le-Lac se situe dans la partie occidentale de la vallée de la Broye, sur la rive sud du lac de Neuchâtel. La vieille ville est étagée sur deux niveaux : la ville haute (1), installée sur une terrasse dominant le lac, et la ville basse (2), qui jouxtait autrefois le rivage, au pied de falaises de molasse. L'unité de ce petit bourg d'origine médiévale est assurée par quatre facteurs principaux. Premièrement, une enceinte ponctuée de tours, encore nantie d'un certain nombre de portes, mais privée de son crénelage lors des abaissements réalisés au XIX^e siècle, assure à la cité une fermeture presque totale. Deuxièmement, le parcellaire d'origine, divisé en étroites et profondes lanières selon le type de lotissement urbain propre au Moyen Âge, est encore très largement conservé. Troisièmement, la substance, largement préservée, a gardé une remarquable cohérence grâce à la permanence des matériaux utilisés, quand bien même les façades remontent le plus souvent au XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Quatrièmement, dans la vieille ville autant que dans ses extensions successives, le tracé des rues obéit à deux axes perpendiculaires donnés par la topographie, l'un parallèle au lac et l'autre orienté vers le sud-est, axe historique en direction de Payerne. En position isolée à l'intersection de ces axes principaux, la collégiale Saint-Laurent s'affiche avec évidence comme le centre de gravité de la bourgade. À son puissant clocher à quatre échauguettes d'angle répondent la grande tour, le châtelet et les tours en briques du château de Chenaux (3), organisé autour d'une cour carrée selon le modèle savoyard, jouxtant la ville fortifiée au nord.

Installé sur un balcon faisant face au lac, le quartier Saint-Pierre (6) prolonge le bourg médiéval, après la césure formée par le cimetière d'Outrepont (5). De part et d'autre de l'axe en direction d'Yverdon se succèdent, en ordre lâche au milieu de jardins d'agrément, des villas datant de la première extension urbaine hors les murs au tournant des XIX^e et

XX^e siècles. Ce secteur – qui se prolonge d'ailleurs au sud-ouest par des développements plus récents (11) – fait le lien avec le quartier de la gare (9), qui a conservé depuis l'arrivée du chemin de fer en 1878 l'aspect d'un secteur peu construit. Il est annoncé, côté ville, par le vis-à-vis de deux bâtiments, un ancien hôtel et une villa cossue (10), tous deux du début du XX^e siècle et nichés dans un parcellaire abondamment boisé. À proximité de la gare, l'espace s'organise autour de la vaste place traversée par le faisceau de voies ferrées, avec le bâtiment des voyageurs au nord et un secteur voué originellement à l'activité agricole et économique au sud des voies. L'espace se prolonge du côté de la ville, ayant vocation de parking et hébergeant quelques bâtiments commerciaux et anciens entrepôts.

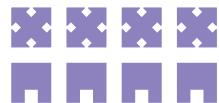
Le Pré-du-Château (4) dégageant la silhouette orientale de la forteresse de Chenaux (3) et du quartier de la Bâtiaz dans la partie septentrionale du bourg médiéval (1) est l'un des derniers secteurs à avoir résisté à l'assaut des développements de la seconde moitié du XX^e siècle (13, 14). Du côté méridional du bourg, face aux courtines médiévales, le vaste parc (8) dans lequel s'inscrit le remarquable et imposant pensionnat du Sacré-Cœur a d'ailleurs été amputé, dans la première moitié du XXI^e siècle, d'un secteur servant d'assise à une succession d'immeubles résidentiels le long la route de la gare (7). En contrebas à l'ouest et au nord-ouest, les rives lacustres (12), terres gagnées sur l'eau à la fin du XIX^e siècle, sont inscrites dans le secteur septentrional à l'Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels comme objet d'importance nationale (1208). Plus au sud, quoique mitées par des constructions disparates, elles sont en partie couvertes d'une abondante végétation composée d'aulnes, de bouleaux et de saules, et jouent un rôle essentiel d'avant-plan à la vue la plus caractéristique sur la vieille ville et le château.



Base : swissTLM 1:7500, édition 2022, état de mise à jour 2020

Parties de site

- 1 Bourg médiéval** — Ville haute intra-muros, trame dense et système viaire majoritairement orthogonal, substrat médiéval, façades ess. XVIII^e/XIX^e s. ; noyau du « castrum » à l'origine du site ; collégiale Saint-Laurent et couvent des Dominicaines, dès XIV^e s. ; enceinte agrémentée de tours



Objectif de sauvegarde A

- 2 Quartier de Rive** — Ville basse, anc. quartier portuaire intra-muros, structure linéaire ess. contiguë, deux à trois niveaux, XV^e-XIX^e s. ; anc. pensionnat des Jésuites, 1826-1828, transf. XX^e s.



Objectif de sauvegarde A

- 3 Château de Chenaux** — Quadrilatère fortifié flanqué d'une grande tour circulaire au S, tourelle en encorbellement à l'E, 1285-1295, cantonné de deux tours en briques, d'un châtelet au SE, 1432-1443, transf. XVI^e et XVIII^e s., rest. 1917-1921 ; jardins dans les fossés



Objectif de sauvegarde A

- 4 Pré-du-Château** — Pré attenant au château



Objectif de sauvegarde A

- 5 Cimetière d'Outrepont** — Cimetière clos, 1808, réduit après la création de la rue d'Yverdon, 1836, agr. 1854, mur taluté délimitant l'ensemble



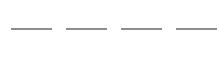
Objectif de sauvegarde A

- 6 Quartier Saint-Pierre** — Tissu bâti de trame lâche structuré par l'axe historique vers Yverdon, ess. villas de deux niveaux, fin XIX^e/déb. XX^e s. ; quelques constructions postérieures, XX^e/XXI^e s.



Objectif de sauvegarde B

- 7 Route de la gare** — Secteur résidentiel, succession de blocs de quatre niveaux, 2007-2010, espaces verts privatifs aménagés dans les interstices ; petite concentration rurale, dont anc. moulin, reconstr. 1870, transf. 1950



Partie de site sensible

- 8 Parcs et jardins** — Parc public à la riche arborisation, servant d'écrin à l'anc. pensionnat du Sacré-Cœur, 1904/05, et à une extension scolaire, 2021, aires de stationnement asphaltées ; jardins potagers et verger ; parc de la villa des Acacias, fin XIX^e s.



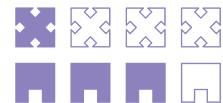
Objectif de sauvegarde A

- 9 Quartier de la gare** — Espace de trame lâche de part et d'autre des voies ferrées, bâtiments en lien avec le transport passagers et marchandises, fin XIX^e-déb. XX^e s., constructions plus tardives s'intégrant dans cette structure, act. zone à vocation artisanale



Objectif de sauvegarde C

- 10 Hôtel et villa** – Anc. hôtel Bellevue, large toiture découpée, 1905/06, inscrit jusqu'en 2002, act. désaffecté ; villa Liardet, toit à la Mansart, 1910-1912, annexe, 1937 ; parcs richement arborisés



Objectif de sauvegarde A

- 11 Route d'Yverdon** – Secteur résidentiel, immeubles locatifs et habitations individuelles, ess. 2^e m. XX^e s. ; centre éducatif et pédagogique, XX^e s., pelouses arborisées



Partie de site sensible

- 12 Rives lacustres** – Espace libre gagné sur le lac, parc public Nova-Friburgo et axe routier longitudinal reliant la ville au débarcadère, deux môle incurvés, 1890-1892 ; jardins et vergers partiellement délimités par des murs ; hôpital et maison de retraite, 1988-2001



Objectif de sauvegarde A

- 13 Quartier résidentiel et commercial sur les rives** – Secteur résidentiel, habitations individuelles et immeubles locatifs de trois et quatre niveaux, ess. 2^e m. XX^e s. ; hangars commerciaux, années 1970-2000



Partie de site sensible

- 14 Habitations près des remparts** – Franges d'une vaste extension résidentielle, ess. habitations individuelles, dès milieu XX^e s. ; quelques vestiges bâtis antérieurs



Partie de site sensible



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

1 Bourg médiéval

La ville haute occupe une vaste terrasse façonnée par la double inclinaison d'un terrain se développant en pente douce à la fois en direction de l'est et du sud, présentant une topographie plus escarpée sur les franges. Face au lac, des falaises dominent la ville basse (2) et les anciennes rives (12) tandis qu'un mur d'enceinte agrémenté de tours (1.7) délimite les trois autres côtés de ce périmètre urbain, palliant autrefois l'absence de défenses naturelles. Contre les courtines se développent quelques jardins en partie potagers.

En position isolée, la collégiale Saint-Laurent (1.1) marque le centre de gravité de la cité, à l'intersection de plusieurs axes structurants. La Grand-Rue (1.15), tronçon intra-muros de l'axe historique en direction de Payerne, forme l'épine dorsale du bourg. Perpendiculairement à cette dernière, l'ancienne route de Font franchit au sud-ouest la dépression du ruisseau des Moulins aujourd'hui enterré avant de continuer en direction du quartier Saint-Pierre (6). Derrière le chevet de la collégiale, un troisième axe, l'actuelle rue Saint-Laurent, file en direction du château de Chenaux (3), dont le puissant châtelet marque le fond de perspective. Cette structure viaire, majoritairement orthogonale et dans laquelle se développent une succession d'ilots, détermine la morphologie générale d'une cité s'étant constituée par étapes, avec l'intégration jusqu'au XIV^e siècle de plusieurs faubourgs : celui de Chenaux, en lien avec le Château éponyme, ainsi que ceux de Chavannes, de la Bâtiaz et d'Outrepont. Le parcellaire en lanières d'origine médiévale se lit dans les jardins qui se déploient à l'arrière des maisons ; côté rue, la disposition en équerre de rangées de maisons orientées pour la plupart gouttereau sur rue forme des doubles fronts bâtis contigus. Plusieurs petites places, parmi lesquelles la place Saint-Claude (1.8), s'insèrent dans le tissu, généralement animées d'une fontaine et de quelques arbres.



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site
analogues/similaires :

2

À l'ouest de la collégiale, un passage resserré mène au « castrum » (1.3), la seule fraction du tissu qui échappe à l'orthogonalité régnant le bourg médiéval et qui accueillit jusqu'au XIII^e siècle deux maisons fortes dont il ne reste que quelques vestiges. La courbure du rang de maisons qui délimite cet éperon au sud-est et le caractère organique des chemins qui le desservent sont étroitement liés à la configuration plus accidentée du relief. Deux larges esplanades dominent le quartier de Rive (2) : au sud, l'actuel préau d'une école et au nord, la place de Moudon, dont l'entrée est gardée par la maison médiévale dite des Sires et un portail en fer forgé du XVIII^e siècle. Un tilleul pluricentenaire (1.5) marque cette ancienne place d'armes, caractérisée par son avancée en proie vers le lac et mise en exergue par l'ancienne maison des arquebusiers à toit pointu (1.6). À l'est, l'ancien faubourg intra-muros de Chavannes amplifie une structure urbaine régie par de longs alignements contigus. Signalé par un modeste clocheton, le couvent des Dominicaines (1.14) – dont l'aile sud-est s'inscrit dans la continuité du mur d'enceinte – et l'imposante tour-porte du même nom (1.13) marquent l'entrée principale du bourg historique depuis Payerne. Au nord-est, l'ancien faubourg de la Bâtziaz est structuré avec une extrême rigueur par trois rues en légère pente, perpendiculaires au lac et qui communiquent entre elles au moyen de ruelles transversales, la plus large, l'actuelle rue du Camus, correspondant à l'entrée de la cité depuis le Vully par la porte éponyme (1.10). Ces développements linéaires, reflétant un parcellaire médiéval remanié au XVIII^e siècle, sont caractérisés par la conservation d'un bâti d'origine rurale, qui rappelle le passé en partie agricole du secteur. La trame se distingue ici par sa forte densité et seuls d'étroites venelles séparent, au centre du tissu, les doubles rangées des îlots. Au sud-ouest, enfin, l'ancien faubourg d'Outrepont – dont le tissu déborde légèrement de l'enceinte (1.21) – rappelle par endroits l'ancienne vocation proto-industrielle de la dépression du ruisseau des Moulins.

Constituée principalement de maisons bourgeoises, mais également d'un bâti plus modeste et d'origine rurale, la substance largement préservée du bourg médiéval se caractérise par son homogénéité. Divisées régulièrement en deux ou trois travées marquées de fenêtres cintrées ou rectangulaires, les élévations comprennent en général deux étages sur un rez-de-chaussée percé d'une porte et d'une large ouverture à arc surbaissé, servant de devanture. Dans leur état actuel, les façades, quand bien même témoignant de quelques assises médiévales ou éléments gothiques tardifs, remontent le plus souvent au XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Elles affichent en majorité une variante du baroque plutôt sévère, voire quelques touches néoclassiques, magnifiées également par le jeu de polychromie du contraste entre le grès coquillier local et la pierre jaune d'Hauterive ; nombreux sont également les avant-toits proéminents à berceau lambrissé, à l'instar de celui de l'hôtel du Cerf de 1627, ainsi que les dômes permettant un accès des marchandises aux combles depuis la rue. La substance bâtie, largement préservée, est toutefois mise à mal dans certains secteurs : outre le vide résultant d'une démolition (1.18), quelques transformations sensibles, de concert avec des bâtiments de substitution, donnent à certains tronçons un caractère dissonant : le pastiche s'intègre difficilement, tout comme les volumes hétérogènes (1.9) ayant des murs mitoyens souvent aveugles.

Qualités spatiales



Qualités spatiales exceptionnelles justifiées par la forte structure orthogonale du plan urbain, dont résulte une multiplication des effets de perspective. Collégiale Saint-Laurent s'affichant avec évidence comme centre de gravité du bourg à l'intersection d'axes structurants ; plusieurs petites venelles contribuant à la diversification des espaces-rues, de concert avec les murs de soutènement nécessités par la déclivité et plusieurs décrochements dans les alignements suscitant quelques dilatations de la trame. Rôle structurant évident dans l'organisation de l'espace de plusieurs jardins en lanières s'ouvrant à l'arrière des maisons. Mention particulière pour le « castrum », seule fraction du tissu intra-muros échappant à l'orthogonalité régissant le bourg médiéval. Remarquable effet de l'enveloppe externe de la vieille ville depuis les rives du lac et intéressantes perspectives sur le clocher de la collégiale.

Qualités historico-architecturales



Qualités historico-architecturales exceptionnelles justifiées par le noyau urbain d'origine médiévale, grande lisibilité des étapes de croissance des anciens faubourgs, dans le carcan d'une enceinte urbaine admirablement préservée sur plusieurs tronçons ; axe de développement de la Grand-Rue le long de la route historique conduisant à Payerne. Bâti remarquable, remontant en partie à la fin du Moyen Âge, présentant essentiellement dans les élévations l'état des XVIII^e et XIX^e siècles. Grande homogénéité de la substance, largement préservée, bien que mise à mal dans certains secteurs par quelques transformations inadéquates, bâtiments de substitution d'une triste banalité ou pastiches. Qualités justifiées également par le « castrum », noyau fortifié originel des seigneurs d'Estavayer, la collégiale et le couvent des Dominicaines. Mention particulière pour les anciens moulins du Meytan et de Rive, dont la première mention remonte au XIV^e siècle et qui témoignent du caractère proto-industriel de l'échancrure du ruisseau des Moulins.

Signification

Signification importante du bourg médiéval, marquant le cœur de la cité. Noyau fortifié originel des coseigneurs d'Estavayer et développement urbain des XIII^e et XIV^e siècles dans des proportions rares à l'échelle suisse. Centre de gravité de la collégiale dont la tour flanquée d'échauguettes constitue un repère vertical visible loin à la ronde.

1.1 Collégiale Saint-Laurent



Église à plan ramassé conditionné par la déclivité du terrain, chœur gothique rayonnant, 1379-1392, grand mur pignon au SO et portail latéral au SE, 1441-1444, nef gothique flamboyant, 1441-1504, imposante tour flanquée d'échauguettes, transf. XVI^e s., rest. 1970-1982 ; large soubassement, escalier monumental et terrasse au NO, à l'emplacement de l'anc. cimetière

1.2 Fontaine Saint-Laurent



Fontaine-lavoir avec colonne à chapiteau toscan, adossée au mur de soutènement, 1533, transf. 1847, rest. 2010

1.3 « Castrum »



Espace urbain dit « En Chastel » ayant hébergé les deux premières maisons fortes des seigneurs d'Estavayer ; au N large esplanade en terrasse, pavée et plantée d'arbres, place d'armes dès 2^e q. XVI^e s., act. place de Moudon, rest. 1984 ; Maison des Sires, trois niveaux, 1333, transf. XIV^e-XVI^e s., remarquable grille-corbeille au rez, déb. XVI^e s., rest. 1935 et 2006-2009 ; au S anc. école primaire des garçons, dès 1751, deux niveaux et toit à croupes, transf. XX^e s., préau en terrasse bordé de platanes

1.4 Passage des Égralets



Volée de marches aménagées dans une légère échancrure du terrain, à l'emplacement de l'anc. porte du bourg de château, reliant le « castrum » à l'anc. quartier portuaire de Petite Rive, fin XVIII^e s., rest. 1887

1.5 Tilleul pluricentenaire

Arbre au tronc évidé, att. 1563



1.6 Maison des arquebusiers

Ouvrage défensif de plan quadrangulaire, contreforts et escalier extérieurs, plate-forme supérieure à l'air libre sous toit en pavillon, 1547, transformation et percement d'ouvertures, 1672



1.7 Enceinte urbaine

Muraille, fin XIII^e/XIV^e s., transf. XVII^e s., en partie abaissée et privée de son crénelage, XIX^e s., rest. 1911-1930 ; d'E en O, tour d'angle de l'Écureuil, 1401/02, transf. XVI^e/XVII^e s. ; tour d'angle non saillante de l'anc. château de Savoie, XIV^e s., transf. 1562 ; tour d'artillerie de Lombardy, 1474, transf. 1620-1624, plusieurs archères et canonnières obstruées, fin XIX^e s. ; échauguette de l'Encuzaz, reconstr. 1476 et 1624, rest. 1935



1.8 Place Saint-Claude

Espace libre, à l'emplacement de l'anc. cimetière désaffecté fin XVIII^e s., ponctué de marronniers, réaménagé 1987, fontaine à bassin ovale en grès coquillier, 1988, copie d'un original de 1820 ; anc. corps de garde en bordure de falaise, XIII^e s., transf. 1624, corps de garde XVII^e-XIX^e s., transf. 1949



1.9 Immeubles locatifs

Volumes hétérogènes de trois à cinq niveaux, brisant particulièrement la cohérence spatiale du bâti historique par leur gabarit hors d'échelle, leurs murs pignons aveugles et leurs balcons, années 1960/1970



1.10 Porte du Camus

Porte de ville marquant l'entrée depuis le NE, arc brisé et mâchicoulis sur consoles, XIV^e s., transf. 1513, 1626, rest. et appentis, 1914, deux portes piétonnes latérales, 1939 et 1972



1.11 Fontaine du Vucheret

Fontaine à bassin octogonal en calcaire gris, colonne centrale à chapiteau toscan, 1716, rest. 2010, à l'emplacement de l'anc. porte du Vucheret



1.12 Anc. résidence d'Humbert le Bâtard

Réunion de plusieurs maisons, façade princ. en pierres de taille percée d'un passage en plein cintre, deux niveaux et doubles fenêtres en triplet, escalier extérieur, transf. et agr. XIV^e-XVIII^e s., anc. Maison de la Dîme, rest. années 1920, dès lors musée



1.13 Porte des Dominicaines

Tour-porte, volume cubique percé d'un arc brisé marquant l'entrée principale depuis Payerne, dernier q. XIII^e s., 1320, flanquée de l'imposante tour dite aussi « des Religieuses », construction défensive en moellons avec pierres de taille dans les angles et les encadrements, percée d'archères et de canonnières, anc. atelier et arsenal, haut toit en pavillon, 1443-1472



1.14 Couvent des Dominicaines

Établissement religieux fondé en 1316, chœur transf. dès 1402, nef et bâtiments conventuels, reconstr. 1687/88, aile occidentale, 1735-1737, plan d'ensemble formant un quadrilatère irrégulier centré sur le cloître, église des Dominicaines, reconstr. 1696/97



1.15 Front bâti de la Grand-Rue

Double front contigu de maisons, deux et trois niveaux, plusieurs décrochements dans l'alignement bâti, amorce urbaine de l'axe historique vers Payerne



1.16 Anc. Hôtel de Ville

Deux volumes en retour d'équerre, deux et trois niveaux, toits à croupes, resp. XV^e et XVI^e s., auberge communale et lieu de réunion du Conseil, dès 1529, multiples transf. jusqu'au XX^e s., rest. 2003-2005, petite cour précédée d'un perron, 1912, véranda, 2013

**1.17 Grenette**

Édifice de style néoclassique, anc. lieu de réunion du Conseil communal, deux niveaux avec larges arcades ouvrant sur l'anc. marché couvert, fronton triangulaire aux armes de la ville, 1819-1825, transf. 1885 et 1993-1995, bas-relief dédié aux morts des guerres mondiales, 1946

**1.18 Vide laissé par une démolition**

Espace libre consécutif à la destruction, 1996/97, de l'anc. moulin de Porta, att. dès XIV^e s., vocation actuelle de parking

**1.19 Paroi rocheuse**

Pan de rocher, murs en maçonnerie et cimentés dans la partie supérieure, délimitant le côté SO de la route Neuve ouverte en 1900, percement de garage

**1.20 Temple**

Église réf. à plan rectangulaire et nef unique précédée d'un puissant clocher-porche, caractère d'inspiration néoromane et prédominance des ouvertures en plein cintre, 1937

**1.21 Ensemble extra-muros**

Trois maisons et une anc. ferme tripartite, deux et trois niveaux, prolongeant l'allignement bâti hors les murs, 1746-1883, transf. XX^e s.





Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

2 Quartier de Rive

Le quartier intra-muros de Rive, en contrebas du bourg médiéval (1), est constitué de deux faubourgs historiquement distincts : Petite Rive au nord autour de la rue de la Rochette et Grande Rive au sud, centré sur la rue de la Thiolleyres, chacun d'eux terminé par une porte de ville. La forte structure linéaire – quelque peu remise en question par le vide résultant de l'incendie des anciens magasins à sel – qui s'étire sur un axe allant du nord-est au sud-ouest, suit une orientation parallèle aux anciennes rives du lac. Au nord, le bâti s'articule en petites rangées de quelques maisons contiguës, implantation commandée par l'étroitesse des anciennes grèves et la falaise de molasse soutenant le « castrum » – que rejoint le passage des Égrallets (2.3) – , mais autorisant quelques jardins en terrasse à l'arrière du bâti. Le lien étroit que ce bâti entretenait avec l'activité de la pêche et du commerce lacustre se lit dans le caractère modeste des élévations et dans la présence en filigrane d'anciens entrepôts. Au milieu du quartier, une place-carrefour en étoile (2.1) est délimitée par une demi-douzaine de maisons – ainsi que la chapelle de Rivaz (2.2) – disposées de manière radiale. Cette dilatation spatiale marque la jonction des rues de la Rochette et de la Thiolleyres, ainsi que de la Grand-Rue, axe historique descendant depuis le bourg médiéval, et de la route du Port, tracée en 1879 pour relier en droite ligne le rivage (12). L'opulente maison de Pontherose et, un peu en retrait, la maison Vuillemin, toutes deux couvertes d'un toit à berceau lambrissé, occupent une position solitaire, sur ce qui était autrefois le delta alluvial du ruisseau des Moulins, aujourd'hui enterré. Au sud, une double rangée de maisons contiguës de trois niveaux, succession de doubles travées particulièrement homogènes du côté lac et dont les plus anciennes datent du XV^e siècle, s'ordonne autour de la rue de la Thiolleyres, dont les dimensions généreuses contribuent au caractère urbain très prononcé du secteur. Sur des terrains en partie gagnés sur l'eau, l'ancien pensionnat des Jésuites des années 1820 (2.5), défiguré par un exhaussement en saillie, forme le corps le plus ancien de l'hôpital intercantonal de la Broye.



Objectif de sauvegarde A

Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site
analogues/similaires :

1

Qualités spatiales

Hautes qualités spatiales justifiées par la structure linéaire du bâti parallèle au lac, commandée au nord par l'étroitesse jadis des anciennes grèves et les parois molassiques soutenant la ville haute, au sud au contraire par la largeur inattendue de la rue de la Thiolleyres ; harmonieuses perspectives soulignées partiellement par des doubles fronts bâtis et fermées aux extrémités nord-est et sud-ouest par les deux anciennes portes de ville ; rôle central du carrefour en étoile délimité par une demi-douzaine de maisons, implantation radiale découpant les interactions visuelles. Mention particulière pour la perspective vers le clocher de la collégiale depuis le passage des Égralets.

Qualités historico-architecturales

Hautes qualités historico-architecturales de la ville basse intra-muros, anciens faubourgs de Petite Rive au nord et de Grande Rive au sud, s'étant constituée par étapes dès la fin du XIII^e siècle autour de plusieurs ports successifs ; qualités justifiées par un bâti remontant en partie au XV^e siècle, laissant transparaître une origine liée à la pêche et au commerce lacustre et témoignant des transformations au cours des siècles ; substance historique largement présente, en dépit de remaniements récents et de quelques constructions au caractère hétérogène.

Signification

Signification importante de la ville basse intra-muros, à la vocation portuaire historique ; ancienne situation à fleur d'eau métamorphosée après l'abaissement du niveau du lac de Neuchâtel en 1879. Premier plan de valeur au pied des falaises molassiques soutenant la ville haute.

2.1 Place-carrefour

Dilatation spatiale à la convergence des principaux axes de la ville basse ; maison de Pontherose, deux niveaux, appareil en pierres de taille du pignon, mur gouttereau SO en moellons à vocation initiale défensive, 1441/42, percements et toiture à berceau lambrissé, déb. XVIII^e s. ; hôtel du Port, plusieurs maisons contiguës, XV^e s., transformation et ordonnance classique, trois niveaux, XVIII^e/XIX^e s. ; fontaine de Rive à bassin octogonal en grès coquillier, colonne centrale, 1765, rest. 2011

2.2 Chapelle de Rivaz

Petit édifice gothique flamboyant, consacré à sainte Marguerite et Notre-Dame de Compassion, nef à front de rue avec porche latéral, 1488/89, tour d'escalier, 1624/25, rest. 1926-1929, 1990-1994 avec ajout d'un clochetton métallique abritant une cloche de 1489, perron en grès coquillier s'inscrivant dans la pente

2.3 Passage des Égralets

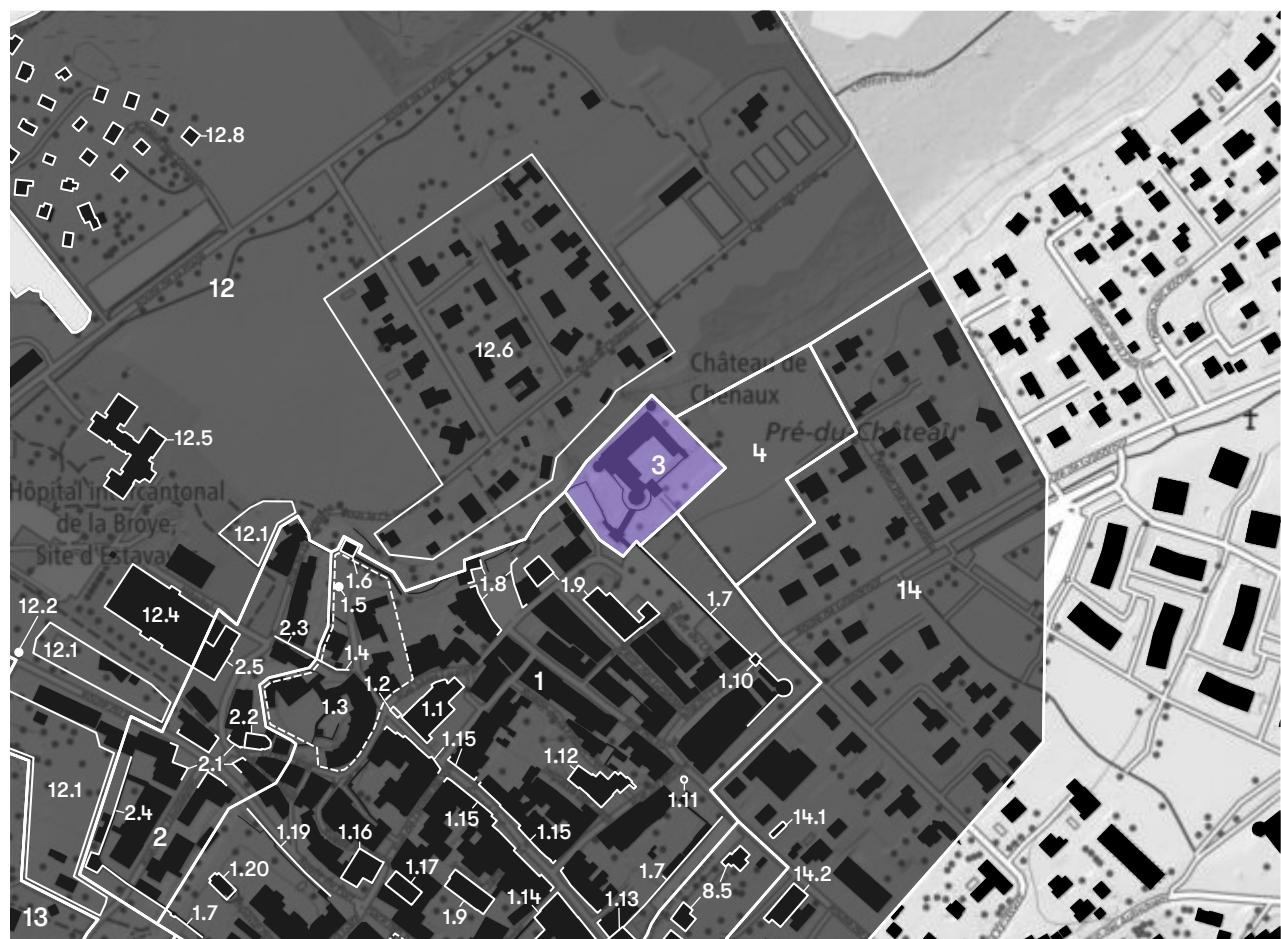
Volée de marches aménagées dans une légère échancrure du terrain, à l'emplacement de l'anc. porte du bourg de château, reliant le « castrum » à l'anc. quartier portuaire de Petite Rive, fin XVIII^e s., rest. 1887

2.4 Enceinte urbaine

Muraille, att. 1431., transf. XVII^e s. ; porte de Thiolleyres marquant l'entrée depuis le SO, mâchicoulis sur consoles, transf. XIV^e et XVI^e s., reconstr. et agr. 1956 ; tour d'angle des Cormontans, de plan pentagonal, à l'emplacement d'une tourelle du XIII^e s., 1657/58, transf. XIX^e s., crénelage, 1913

2.5 Anc. pensionnat des Jésuites

Édifice initialement de trois niveaux, réutilisation de structures antérieures, 1826-1828, hospice de district dès 1882, exhaussement d'un étage avec balcon en saillie et toit en bâtière, 1951, act. hôpital intercantonal de la Broye ; chapelle de l'hôpital, plan rectangulaire, toit en bâtière avec clocheton à bulbe, ouvertures en plein cintre de la nef et façade-pignon rythmée d'un oculus et de deux œils-de-bœuf, perron à double volée de marches, 1827/28, rest. 1936/37, 1980-1982



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

3 Château de Chenaux

La forteresse de Chenaux est implantée, hors les murs, vis-à-vis du bourg médiéval (1), sur le sommet non plan d'une éminence faisant face au lac. Les courtines nord-ouest sont disposées parallèlement à la ligne de rupture de pente, de sorte que la falaise de molasse boisée participe de l'ancien système défensif. L'ouvrage fortifié est organisé, selon le modèle traditionnel savoyard, autour d'une cour carrée et flanqué à chaque angle de trois grosses tours circulaires – dont deux en briques rouges caractéristiques – et d'une tourelle en encorbellement dans l'angle oriental, chacune coiffée d'une toiture conique élancée. Le large fossé, en partie naturel, défini par des fausses-braies et une contrescarpe, est franchi par deux ponts en maçonnerie. L'un part de la tour-porte orientale, structure de plan rectangulaire à toit en bâtière ; l'autre, pont couvert à deux larges arches brisées, mène au châtelet. Cette puissante tour-porte quadrangulaire, à la toiture à croupes escarpée et sommée de deux épis de faîte, marque l'entrée du château côté faubourg de la Bâtiaz. Un contraste chromatique résulte des deux principales phases de construction : à la pierre de taille remontant majoritairement aux parties de la fin du XIII^e siècle fait écho l'emploi de la brique rouge de la ceinture fortifiée du deuxième quart du XV^e siècle, caractérisée également par les mâchicoulis sur consoles. L'état de conservation de l'ensemble témoigne des interventions au cours des siècles – notamment la transformation de l'aile face au lac et le démantèlement de la courtine sud – et des restaurations souvent énergiques du début du XX^e siècle.



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site
analogues/similaires :

Qualités spatiales

Hautes qualités spatiales justifiées par la disposition des bâtiments autour d'une cour aujourd'hui ouverte, formant de concert avec les espaces intermédiaires s'étageant sur plusieurs niveaux de l'ancien système défensif un ensemble autant harmonieux que pittoresque, magnifié par les impressionnantes échappées visuelles vers le lac et la vieille ville.

Qualités historico-architecturales

Qualités historico-architecturales exceptionnelles justifiées par la présence d'un système défensif élaboré majoritairement entre les XIII^e et XV^e siècles. Brillante illustration du flanquement systématique par la réinterprétation dans des dimensions modestes du carré savoyard cantonné d'une puissante tour circulaire, complété par une ceinture fortifiée de tours de briques rouges témoignant d'influences architectoniques et stylistiques piémontaises. Parallèles éloquents avec les châteaux d'Yverdon et de Bulle également de la deuxième moitié du XIII^e siècle.

Signification

Signification importante de l'un des plus remarquables exemples de forteresses médiévales du canton de Fribourg, en vertu de sa valeur patrimoniale et du fait de sa situation hors les murs, bien en vue au sommet d'une éminence faisant face au lac ; tours élancées formant des repères visibles loin à la ronde et répondant à la tour de la collégiale. Dernier des quatre châteaux d'Estavayer encore conservé.



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

4 Pré-du-Château

Le pré jouxtant le château de Chenaux (3) s'étend au sommet de l'éminence faisant face au lac. Vestige des terrains agricoles qui se développaient autrefois devant les courtines, aujourd'hui bordé par un développement résidentiel pavillonnaire (14) de la seconde moitié du XX^e siècle, cet espace autorise quelques dégagements sur la silhouette orientale de la forteresse.

Signification

Signification importante en tant qu'espace libre préservant un dégagement de grande valeur sur le château de Chenaux ; espace vert d'autant plus essentiel que figurant parmi les derniers terrains adjacents aux fortifications médiévales à ne pas avoir été colonisé par un bâti résidentiel.

— — — — —

— — — — —

Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la partie de site :

—

Inclut les parties de site :

—

Parties de site analogues/similaires :

—



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

5 Cimetière d'Outrepoint

Le cimetière d'Outrepont, de 1808, est ceint sur presque tout son pourtour d'un mur taluté, percé au nord-est par une volée de marches qui forment un modeste perron. L'espace interne, largement minéral, est régi par l'alignement des pierres tombales. Une allée centrale, soulignée par un double alignement de jeunes arbres, allant du sud-est au nord-ouest, relie un oratoire érigé en 1807 (5.1) à un espace hébergeant un columbarium, légèrement en contrebas, proche de la ligne de rupture de pente.

Signification

Signification importante au vu d'une situation extra-muros marquant le vestibule du quartier d'Outrepont ; plus ancien cimetière encore en activité de la ville, à l'emplacement d'un ancien cimetière pour pestiférés attesté au XVII^e siècle.

5.1 Oratoire

Petite chapelle de plan carré, réemploi de quatre colonnes de 1694 soutenant le porche, toiture en pavillon surmontée d'une croix, 1807

Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la
partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site
analogues/similaires :

Estavayer-le-Lac FR |

6 Quartier Saint-Pierre



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

Installé sur un balcon faisant face au lac, le quartier Saint-Pierre s'inscrit dans le prolongement du bourg médiéval (1), au-delà de la brève césure formée par le cimetière d'Outrepont (5). Sur un terrain plan dominant la falaise molassique, le secteur est fortement structuré par la route d'Yverdon, axe longitudinal filant en direction du sud-ouest. De part et d'autre de cette voie mise en service en 1838, le bâti est implanté de manière lâche au sein d'un parcellaire arborisé. Datant dans leur grande majorité de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle, ces constructions pavillonnaires sont fréquemment en retrait par rapport au front de rue, précédé de murs en maçonnerie rythmés par les piles des portails et les multiples ferronneries. Les jardins d'agrément, souvent arborisés et délimités par quelques haies, forment autant d'alvéoles de verdure qui participent de l'homogénéité forte du quartier. Le caractère urbain résulte notamment de la présence de l'ancienne école primaire des filles (6.1) érigée aux alentours de 1900, de l'ancien hôtel du Lac (6.2) légèrement postérieur ou encore du siège de la banque cantonale de Fribourg de 1928. Le langage est historicisant, d'inspiration classique ou Heimatstil, à l'instar des autres constructions résidentielles, certaines modestes, d'autres plus bourgeois et cossues. La substance est par endroits mise à mal par quelques annexes et constructions basses de la seconde moitié du XX^e siècle ainsi que, plus récemment, par un immeuble résidentiel de quatre niveaux à la volumétrie hétérogène.



Inclut les parties de site:

Parties de site
analogues/similaires :

Qualités spatiales

Certaines qualités spatiales justifiées par l'étirement de l'espace-rue, effet de perspective souligné d'une part par la succession de murs en maçonnerie et de fer-ronneries, dont chaque segment vient rythmer, sur quelques mètres, l'espace-rue, d'autre part par l'alignement au cordeau d'une partie des façades. Structure pavillonnaire régissant une organisation séquencée de l'espace, complémentarité entre un bâti implanté essentiellement au centre des parcelles et des jardins d'agréments ponctués d'arbres qui jouent un rôle clé dans l'homogénéité de l'ensemble.

Qualités historico-architecturales

Certaines qualités historico-architecturales justifiées par un bâti témoignant de la diversité typologique et des variations stylistiques caractéristiques des franges urbaines au tournant des XIX^e et XX^e siècles allant d'un style d'entrepreneurs plutôt modeste au caractère plus ostentatoire d'un langage historicisant, classique ou Heimatstil ; témoignage d'une phase d'extension urbaine marquée à la fois par un développement pavillonnaire et la construction d'infrastructures autour de 1900 avec l'école et un établissement hôtelier. Mention particulière pour une maison de plaisance par l'architecte Charles de Castella de la toute fin du XVIII^e siècle, plus ancien bâtiment du secteur. Bon état général de conservation mais présence de plusieurs extensions basses et de quelques autres constructions récentes tendant à faire perdre au quartier son identité propre.

Signification

Signification importante d'un quartier s'étant développé le long de l'axe historique en direction d'Yverdon mis en service en 1838 ; premier secteur hors les murs ayant valeur de témoin de l'extension de la ville au tournant des XIX^e et XX^e siècles sur ce qui étaient alors les franges urbaines.

6.1 Anc. école primaire des filles

Établissement scolaire de style néoclassique, trois niveaux avec chaînes d'angle et toit à croupes, avant-corps légèrement en saillie précédé d'un perron, 1898-1900, transf. 1964, marquise métallique, fin XX^e s.

6.2 Anc. hôtel du Lac

Bâtiment Heimatstil, trois niveaux, variété des ouvertures et large toiture découpée, 1904, transf. 1908-1912, 1953, dès 1908 institut pédagogique, act. établissement spécialisé

6.3 Croix de la Grande Mission

Crucifix, Christ en bronze et croix en grès coquillier, 1933



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

7 Route de la gare

Une succession de courtes barres d'immeubles résidentiels, sortis de terre à la fin des années 2000, jouxtent le pensionnat du Sacré-Cœur (8). Ces constructions, de quatre niveaux à toit plat, s'inscrivent dans la production courante d'une époque, réalité d'ordinaire périurbaine transposée ici sous les courtines médiévales. Elles forment un double cordon bâti articulé, brisant toute interaction visuelle entre le secteur de la gare (9) et l'enceinte urbaine fortifiée délimitant le bourg médiéval (1). Des pelouses prennent place dans les interstices entre les blocs, ainsi qu'une ruelle de desserte ponctuée d'auvents abritant des places de parc. Un petit ensemble rural en bordure de la voie ferrée témoigne du passé agricole du lieu.

Signification

Signification importante en raison de la proximité avec le noyau urbain historique ; insertion d'une succession de blocs résidentiels venant briser quasi toute interaction visuelle sur la vieille ville et l'enceinte fortifiée depuis le secteur de la gare.

— — — — —

Partie de site sensible

Appartient à la partie de site :

—
Inclut les parties de site :

Parties de site analogues/similaires :



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

8 Parcs et jardins

Une succession d'espaces verts – une petite partie d'entre eux accessibles au public – se développent au sud et au sud-est des courtines délimitant le bourg médiéval (1). La riche arborisation, formant par endroit quelques hauts bosquets aux denses ramifications, se conjugue avec des jardins potagers et de larges pelouses – quelques-unes accueillent des équipements de jeux – sillonnées par des cheminements asphaltés et quelques aires de stationnement. Bordé à l'ouest par des développements résidentiels (7), l'espace sert d'écrin à l'ancien pensionnat du Sacré-Cœur (8.1), imposant édifice de style historiciste des premières années du XX^e siècle, ainsi qu'à une extension scolaire de 2021 (8.2). Depuis l'imposante tour-porte des Dominicaines, l'axe historique en direction de Payerne au sud-est est canalisé par deux murs (8.4), formant une remarquable entrée de ville à la mise en scène magnifiée par des jardins potagers d'une part et par le parc boisé de la villa des Acacias de la fin du XIX^e siècle (8.3) de l'autre.

- — — — —
- Objectif de sauvegarde A
- Sauvegarde de la substance
- Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site analogues/similaires :

Qualités historico-architecturales



Certaines qualités historico-architecturales justifiées par des aménagements paysagers historiques autour du Sacré-Cœur, largement remaniés depuis le début du XX^e siècle, mais dont témoigne encore une arborisation soutenue ; parcs privés à l'arborisation historique méritant une protection et potagers face au couvent des Dominicaines contribuant généreusement à la majestueuse entrée de ville depuis la route de Payerne. Qualités justifiées également par l'imposant bâtiment de l'ancien pensionnat du Sacré-Cœur, dans la tradition des établissements scolaires de style historiciste du début du XX^e siècle, à la prestance initiale toutefois entamée par quelques transformations inadéquates et par une annexe voilant presque entièrement sa façade côté ville. Témoin historique rappelant le nombre et la renommée des anciens établissements d'internat staviacois.

Signification

Signification importante en tant qu'ilot de verdure accueillant un établissement scolaire, respiration au sein d'une situation urbaine dense et préservant un dégagement bienvenu sur les courtines, la tour d'angle de l'ancien château de Savoie ainsi que sur le couvent des Dominicaines ; espace vert d'autant plus sensible que s'étant réduit comme peau de chagrin au début du XXI^e siècle. Mention particulière pour l'entrée de ville côté Payerne.

8.1 Anc. pensionnat du Sacré-Cœur



Établissement scolaire, imposant édifice de style historiciste aux forts élans néo-gothiques, plan en E intégrant une chapelle, quatre hauts niveaux rythmés de larges baies à meneaux, vaste toiture avec combles aménagés, 1904/05, en partie reconstr. après incendie, 1911/12, multiples transformations, XX^e s., act. école primaire

8.2 Nouvelle école



Établissement scolaire, plan en U, trois niveaux à toit plat, 2021

8.3 Villa des Acacias



Bâtie bourgeoise de style éclectique, trois niveaux avec toit à la Mansart, fin XIX^e s.

8.4 Murs



Double mur en maçonnerie canalisaient l'entrée de ville historique depuis Payerne

8.5 Villas



Constructions individuelles, XX^e s.



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

9 Quartier de la gare

Le quartier de la gare, resté peu construit, est régi par le croisement à angle droit de la ligne ferroviaire Fribourg-Yverdon (9.1), mise en service en 1877, et de la route de Lully, l'un des axes routiers pénétrant dans l'agglomération depuis le sud. Le vaste dégagement central asphalté, sillonné d'un faisceau de voies, répond à une vocation originelle d'esplanade de travail. Au nord de celui-ci, un secteur de trame lâche héberge la gare de 1877 (9.2), ainsi que le vis-à-vis entre l'exubérant ancien hôtel Bellevue des premières années du XX^e siècle et la villa Liardet de peu postérieure (10). Ces deux édifices et leurs parcs abondamment arborisés forment, à la manière d'une entrée de ville, un ensemble annonçant le quartier Saint-Pierre (6). Au nord-est, un espace en attente d'une claire affectation, pour l'heure constitué par de larges aires asphaltées, bordées de quelques bâtiments à vocation artisanale, conduit à l'ancien casino-théâtre de 1901 (9.4). Le sud des voies est majoritairement dédié à l'activité économique. Remontant essentiellement à la première moitié du XX^e siècle, un front de bâtiments d'origine industrielle (9.3), introduit par un imposant moulin agricole de 1925, forme une succession de volumes indépendants entrecoupés de petites ruelles-corridors. À ces développements horizontaux – le Café de la Gare de 1882, un ancien atelier de mécanique et de machines agricoles, ainsi que les locaux d'une ancienne usine métallurgique – répond la verticalité des deux silos, puissants parallélépipèdes visibles loin à la ronde. En retrait, d'autres bâtiments industriels, autour d'un noyau des années 1930, se développent en direction du sud le long de la route de Lully.



Objectif de sauvegarde C
Sauvegarde du caractère

Appartient à la
partie de site :

Inclut les parties de site :

10

Parties de site
analogues/similaires :

Qualités spatiales

Certaines qualités spatiales justifiées par l'organisation d'un espace régi par le croisement des axes routier et ferroviaire. Juxtaposition d'une trame extrêmement lâche au nord des voies ferrées, soulignée par quelques parcs, et d'une section plutôt dense au sud, implantation rationnelle lisible dans l'horizontalité de plusieurs volumes et la verticalité des silos.

Qualités historico-architecturales

Certaines qualités historico-architecturales justifiées par une série de bâtiments contemporains ou légèrement postérieurs à l'arrivée du chemin de fer ; contraste entre un secteur plus urbain au nord des voies avec notamment le bâtiment de voyageurs de 1877, un ancien hôtel et une villa au style historiciste caractéristiques des premières années du XX^e siècle, ainsi que des constructions vouées à l'activité économique, essentiellement au sud des voies, illustrant dans une esthétique d'ingénieur aux lignes épurées une grande rationalité de construction.

Signification

Signification importante en tant que porte d'entrée ferroviaire de la localité ; haute volumétrie des silos à céréales marquant l'arrière-plan de plusieurs parties de site.

9.1 Axe ferroviaire Fribourg-Yverdon

Voie ferrée unique, mise en service 1876/77, faisceau de voies de garage

9.2 Gare

Bâtiment de voyageurs de plan massé, deux niveaux avec toit à croupes et ailes latérales d'un niveau, auvent côté voies, 1877

9.3 Front bâti

Succession d'édifices d'origine industrielle, années 1880-1930 ; moulin agricole, trois niveaux avec toit à croupes avec lucarnes-pignons sommé de deux épis de faîte, 1925, quai de déchargement abrité d'un large auvent métallique ; silo, 1933

9.4 Anc. casino-théâtre

Édifice à plan en T à toit en bâtière, 1901, lourdes transformations et percement de larges fenêtres horizontales, 1975



Base : swissTLM 1: 5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

10 Hôtel et villa

Ensemble constitutif du quartier de la gare (9), les deux édifices et leurs parcs richement arborisés forment l'amorce de l'avenue filant vers le quartier Saint-Pierre (6). Au sud-ouest, l'ancien hôtel Bellevue des premières années du XX^e siècle, devenu institut privé, désaffecté en 2002, rappelle dans ses formes une bâtie médiévale tardive, se distinguant particulièrement par son soubassement à bossage rustique, ses loggias et fenêtres à jours multiples, sa travée centrale formant une saillie incurvée et sa large toiture découpée. De l'autre côté de l'avenue de la gare, la villa Liardet, bâtie bourgeoise avec toit à la Mansart des années 1910, affiche un langage historiciste d'inspiration classique. Un petit oratoire avec une statue de saint Pierre datée de 1783 est encastré au nord-ouest dans le mur d'enceinte.



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance

Appartient à la
partie de site :

9

Inclut les parties de site :

Parties de site
analogues/similaires :

Qualités spatiales



Pas de qualités spatiales particulières en raison de l'absence d'interdépendance entre les bâtiments, nichés de part et d'autre de la route au sein d'un parcellaire abondamment boisé.

Qualités historico-architecturales



Hautes qualités historico-architecturales justifiées par les deux parcs, à la végétation en partie historique, et par les deux bâties d'avant la guerre de 1914-1918, au style ostentatoire témoignant du langage historicisant en vogue dans ces années-là. Grammaire Heimatstil enjouée de l'ancien hôtel Bellevue, témoignant toutefois lors du recensement d'un état de conservation des bâtiments et des alentours péjorés en raison de plusieurs transformations. Langage historiciste d'inspiration classique de la villa Liardet et mention pour le petit oratoire avec statue de saint Pierre de 1783, encastré dans le mur d'enceinte.

Signification

Signification importante des deux imposantes bâties sis au sein d'un parcellaire boisé marquant l'une des entrées de la localité.



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

11 Route d'Yverdon

S'inscrivant dans le prolongement du quartier Saint-Pierre (6) et également structuré par la route d'Yverdon, un secteur résidentiel marque l'entrée de la localité côté ouest. Une série d'immeubles de quatre étages, construits entre les années 1960 et 2010, occupe le côté nord de la route. Vis-à-vis, le Centre éducatif et pédagogique constitue un agrégat de bâtiments à la volumétrie hétérogène remontant entre les années 1910 et 1970, disséminés au sein de pelouses et d'aires asphaltées.

Signification

Signification modérée en raison d'une situation marquant l'une des entrées de la localité, mais en retrait dans l'agencement urbain ; caractère toutefois sensible en tant qu'arrière-plan visuel du quartier Saint-Pierre, dans le prolongement de l'axe vers Yverdon.

— — — — —

— — — — —

Partie de site sensible

Appartient à la
partie de site :

—
Inclut les parties de site :

—
Parties de site
analogues/similaires :



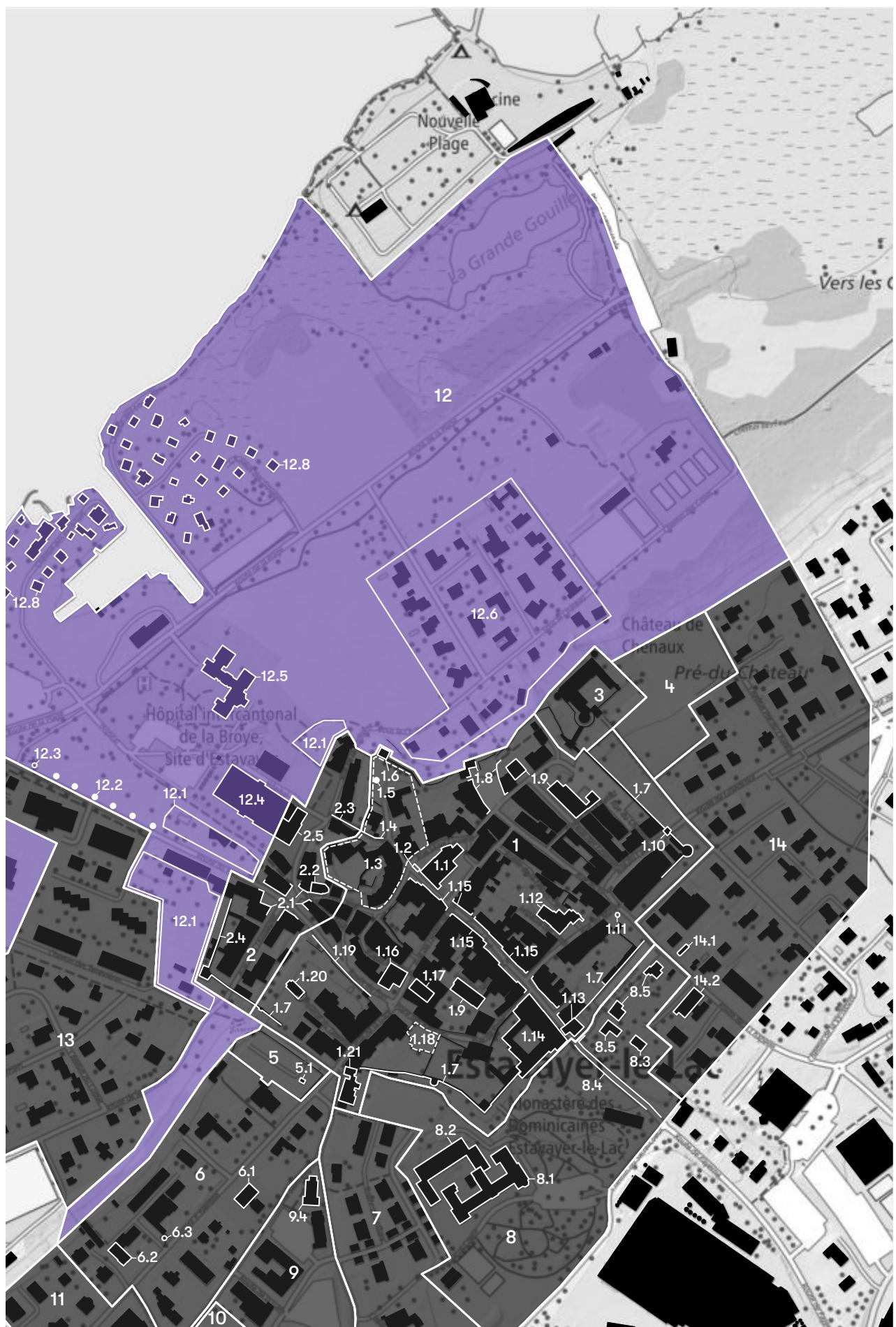
Base : swissTLM 1:7500, édition 2022, état de mise à jour 2020

12 Rives lacustres



Base : swissTLM 1: 5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

12 Extrait 1



Base : swissTLM 1: 5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

12 Extrait 2

Une vaste étendue d'environ 500 mètres de largeur se déploie en direction du nord-ouest, au-delà de quelques jardins historiques (12.1) partiellement délimités par des murs et se développant en lanières contre l'enceinte du quartier de Rive (2). Cet espace, gagné sur le lac à la fin du XIX^e siècle, est sillonné par un axe routier longitudinal, l'actuelle route du Port, reliant le bourg médiéval (1) au débarcadère et souligné par une rangée de peupliers (12.2). Le côté méridional de cet axe est bordé de plusieurs hangars commerciaux (13) ; le côté septentrional d'une pelouse morcelée par quelques axes routiers et aires de stationnement asphaltées, servant d'assise à plusieurs bâtiments hospitaliers (12.4) et médico-sociaux (12.5) du tournant des XX^e et XXI^e siècles. Le parc Nova-Friburgo et les rives plus au nord bénéficient d'une abondante végétation composée de grands arbres, notamment aulnes, bouleaux et saules, et abritent une constellation de maisonnettes de villégiature (12.8) héritées des années d'après-guerre qui colonisent les grèves. Sous les falaises soutenant le château de Chenaux (3), une zone résidentielle s'étant constituée entre les années 1960 et 2010 (12.6) offre aujourd'hui un premier plan dissonant à la forteresse des anciens coseigneurs.



Objectif de sauvegarde A
Sauvegarde de la substance
Sauvegarde de l'état existant en tant qu'espace agricole ou libre

Appartient à la partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site analogues/similaires :

Qualités historico-architecturales



Certaines qualités d'un secteur ayant autrefois accueilli, dans sa partie orientale, les ports successifs de la ville depuis le XIII^e siècle, ainsi que le dernier, désaffecté en 1879 à la suite de la correction des eaux et l'abaissement du niveau du lac de Neuchâtel. Rôle clé d'une végétation historique soulignée par un alignement de peupliers marquant l'axe rectiligne reliant le quartier de Rive au débarcadère, tapis vert ponctué d'aulnes, de bouleaux et de saules, ainsi que par plusieurs jardins historiques clos, extra-muros, dont l'état de conservation n'a toutefois pas pu être vérifié.

Signification

Signification importante du vaste espace gagné sur le lac à la suite de la correction des eaux en 1879 ; rôle essentiel en tant qu'avant-plan de la vieille ville et du château de Chenaux ; implantation d'un bâti individuel particulièrement dommageable et sans égard pour le patrimoine séculaire qui le domine.

12.1 Jardins historiques



Étroites parcelles contiguës de jardins clos extra-muros, sur les franges du bâti, cultivées en partie comme potagers

12.2 Alignement d'arbres



Rangée simple de hauts peupliers renforçant l'axe menant au port

12.3 Croix



Crucifix, Christ en bronze et croix en bois, 1937

12.4 Hôpital intercantonal de la Broye



Deux bâtiments de services hospitaliers, trois et quatre niveaux, 1962, 1999-2001

12.5 Les Mouettes



Résidence pour personnes âgées, plusieurs bâtiments, deux niveaux et imposantes toitures en bâtière, 1988/89

12.6 Zone résidentielle



Développement résidentiel mitant le pied des falaises servant de socle au château, années 1960-2010

12.7 Bâtiment du Service des eaux



Édifice industriel au volume conséquent, façades entièrement vitrées, 1995

12.8 Maisonettes de villégiature

Constructions pavillonnaires groupées le long des rives, un niveau sur pilotis, ess. années 1950/1960

12.9 Anc. hôtel du Lac

Bâtiment attesté dès 1900, imposant volume de quatre niveaux, 1959-1960, agr. 1965/1990, act. désaffecté



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

13 Quartier résidentiel et commercial sur les rives

L'espace se développant entre les rives (12) et les falaises soutenant le quartier Saint-Pierre (6) est colonisé par un tapis résidentiel de la seconde moitié du XX^e siècle, lacis de ruelles de dessertes compartimentant une succession de villas unifamiliales entourées de pelouses. Quelques petits immeubles de trois ou quatre niveaux occupent l'espace au nord, là où la proximité du port a dicté, parmi une succession de hangars commerciaux, l'implantation de chantiers navals.

Signification

Signification importante en raison du caractère sensible d'un développement hétérogène gênant en partie la relation entre la vieille ville et le bord du lac.

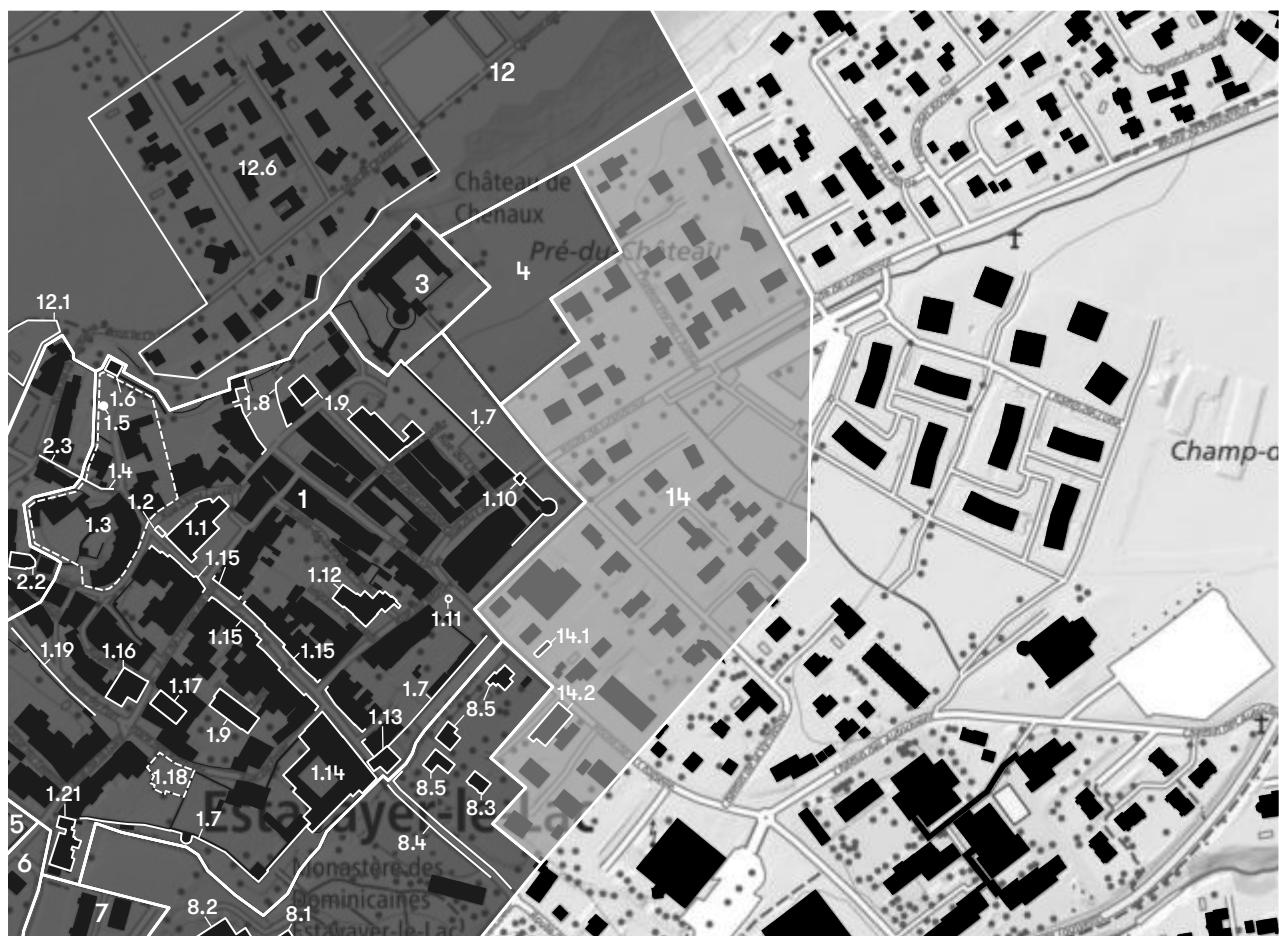
— — — —

Partie de site sensible

Appartient à la
partie de site :

Inclut les parties de site :

Parties de site
analogues/similaires :



Base : swissTLM 1:5000, édition 2022, état de mise à jour 2020

14 Habitations près des remparts

Colonisant les abords immédiats du bourg médiéval fortifié (1), une succession de maisons unifamiliales nichées au sein de jardins individuels et souvent clôturées de haies, forme la portion d'une vaste aire résidentielle s'étant développée dès le milieu du XX^e siècle sur un terrain quasiment plat.

Signification

Signification importante du secteur en raison de sa proximité avec le bâti historique, tapis résidentiel venant miter dès la seconde moitié du XX^e siècle les abords immédiats de l'enceinte médiévale.

14.1 Maison Perret

Habitation à étroit pignon sur rue, deux niveaux et toit à la Mansart, 1818, rest. années 2010, l'un des rares bâtiments historiques dans ce quartier résidentiel

14.2 Petit bâtiment industriel

Structure bâtie d'échelle modeste, lucarnes hémicirculaires dans les pignons et toit à shed à tuile plate, années 1970, l'un des rares bâtiments historiques dans ce quartier résidentiel

— — — — —

Partie de site sensible

Appartient à la partie de site :

—
Inclut les parties de site :

—
Parties de site analogues/similaires :

Recommandations

Voir également les recommandations générales de sauvegarde selon l'art. 24 des directives concernant l'ISOS (DISOS) du 1^{er} janvier 2020

Dans toute la vieille ville (1, 2), la substance historique séculaire – à savoir les bâtiments, les espaces-rues, le mobilier urbain et les jardins – doit être préservée dans son intégralité. Il convient de porter une attention toute particulière aux restaurations et transformations. De manière générale, le principe du façadisme et le percement de larges vitrines commerciales aux rez-de-chaussée, dont on lit aujourd’hui les séquelles, sont à proscrire.

Dans le quartier de la Bâtieaz au sein du bourg médiéval (1), qui a aujourd’hui perdu la vocation agricole conservée pendant des siècles, il importe de protéger tout particulièrement les vestiges bâties d’origine rurale de haute qualité.

Il conviendrait de développer la réflexion sur la vocation des espaces libres intra-muros (1, 2), qui jouent un rôle primordial dans la configuration urbaine. Plusieurs sont de grande valeur et ont fait l’objet d’aménagements soignés, mais sont encombrés et grandement péjorés par la prédominance de véhicules motorisés individuels.

L’espace aux pieds des courtines, garant de la relation entre l’intérieur et l’extérieur du bourg médiéval (1), doit être conservé en tant que ceinture verte. Le remplacement de jardins par des aires de stationnement est à éviter absolument.

Les mesures de sauvegarde préconisées pour les rives (12) et le Pré-du-Château (4), à l’avant-plan du bourg médiéval (1) et du château (3), devraient être observées de la manière la plus stricte possible. L’effet dramatique pour l’image du site du développement d’aires résidentielles dans des secteurs hautement sensibles y est tangible.

Après la réduction des espaces verts jouxtant l’enceinte (8, 12), il convient d’accorder une attention toute particulière aux dernières perspectives de valeur sur la vieille ville (1, 2), le si caractéristique clocher de la collégiale Saint-Laurent et les tours du château de Chenaux. Dans le même ordre d’idée, l’entrée dans le bourg médiéval par la route de Payerne, soulignée par des murs en maçonnerie et des parcs verdoyants, mérite la plus haute considération.

Le quartier Saint-Pierre (6) tire sa spécificité avant tout de la symbiose entre un bâti homogène du point de vue chronologique et un parcellaire lâche. Cet équilibre est fragile et le secteur a déjà souffert de l’adjonction de quelques annexes ou immeubles qui détonnent parfois. Il convient de veiller à ce qu’aucun bâtiment de substitution ne vienne entamer davantage l’identité pour le reste forte du quartier.

Le quartier de la gare est resté peu construit et présente un visage contrasté : bâtiment de voyageurs, ancien hôtel et villa historiciste au nord des voies et constructions industrielles au sud. Ce secteur, dont un large espace est en attente d’une claire affectation, va se développer dans le futur. En tant que porte d’entrée ferroviaire de la localité – et dotée pour cela d’une haute signification – il mérite une attention particulière. Il importe de définir ce qui fait le caractère des lieux et d’en conserver les éléments prépondérants, à l’image de la petite gare caractéristique de l’ouverture de la ligne ferroviaire.

Mesures de protection existantes

Confédération

Objets sous protection fédérale
Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments
naturels d'importance nationale IFP

Canton

Plan directeur cantonal
Plan directeur régional
Biens culturels immeubles protégés

Commune

Plan d'aménagement local

Bibliographie

Bourgarel Gilles, Lauper Aloys, Page Anne-Catherine, « Estavayer-le-Lac. Le Passé revisité », Pro Fribourg 109, décembre 1995.

De Raemy Daniel, Le district de la Broye I. La ville d'Estavayer-le-Lac, Berne 2020.

Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale IFP. Rive sud du lac de Neuchâtel, 1208.

Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse IVS. Lac de Neuchâtel, FR 12.

Inventaire fédéral des voies de communication historiques de la Suisse IVS. (Fribourg -) Payerne - Estavayer-le-Lac, FR 16.

Jäggi Stefan, « Estavayer (seigneurie) », in: Dictionnaire historique de la Suisse DHS, version du 08.11.2004. En ligne: < <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/008004/2004-11-08>>.

Ramseyer Denis, Jäggi Stefan, « Estavayer-le-Lac », in: Dictionnaire historique de la Suisse DHS, version du 05.05.2017. En ligne: < <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/000812/2017-05-05>>.

Société d'histoire de l'art en Suisse (éd.), Fribourg, Valais, Berne 2012 (Guide artistique de la Suisse, tome 4b).

Impressum

3^e version 07.2022

Entrée en vigueur
01.05.2024

Coordonnées du site
2554 866 / 1188 936

Cartes
Office fédéral de
topographie

ISOS
Inventaire fédéral des sites
construits d'importance
nationale à protéger en Suisse

Éditeur
Département fédéral
de l'intérieur DFI
Office fédéral de
la culture OFC
Section Culture du bâti
CH-3003 Berne

www.isos.ch
isos@bak.admin.ch

